



La Présidence paritaire et la Direction générale d'AKTO en déplacement à Mayotte pour rencontrer les branches professionnelles et acteurs locaux de la formation et de l'emploi

Mamoudzou, le 25 mai 2022. Principal acteur de la formation et de l'emploi au sein des territoires d'Outre-Mer, AKTO accompagne un grand nombre d'entreprises à Mayotte pour répondre à leurs besoins en termes de recrutement, ainsi que de développement des compétences et des qualifications de leurs salariés. À ce titre, sa Présidence accompagnée de la Directrice générale sera présente à Mayotte du 30 mai au 1^{er} juin afin de rencontrer les représentants paritaires des branches professionnelles et les acteurs locaux de la formation et de l'emploi. L'occasion de dresser un bilan des actions menées par AKTO.

Avec l'entrée en vigueur de la loi "Avenir Professionnel", **le rôle d'AKTO a été renforcé dans les territoires d'Outre-Mer**. L'OPCO y assure depuis sa création en 2019 un service de proximité afin d'y **développer les actions adaptées aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés de ses branches**. Par ailleurs, **AKTO s'est vu confier la délégation de services en Outre-Mer par 4 OPCOs** : Atlas, Opco 2i, l'Opcommerce et l'Opco Mobilités. Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2021, **AKTO a été agréé par les Ministères des Outremer et du Travail en tant qu'OPCO unique dans 4 départements et collectivités d'outremer** : Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon.

À Mayotte, l'OPCO **accompagne 1 300 entreprises** tous secteurs confondus, employant près de **60 000 salariés**.

Acteur-clé du développement de la formation et de l'emploi du territoire, AKTO a pour mission d'y **développer la qualification et l'emploi notamment grâce à l'alternance, avec 542 contrats signés en 2021, parmi lesquels une majorité de contrats d'apprentissage (349)**. L'an dernier, **plus de 1 000 stagiaires ont été formés** dans le cadre du Plan de Développement des Compétences et des cofinancements. L'OPCO contribue également à **sécuriser l'emploi des salariés en poste avec la réalisation de diagnostics externes**, afin d'identifier les besoins en compétences dans chaque secteur stratégique. Enfin, AKTO attache une attention particulière à **accompagner les publics spécifiques, notamment les personnes en situation de handicap, d'illettrisme ou les publics éloignés de l'emploi**.

Ainsi, **François Duclos**, représentant du collègue salarié du Bureau pour la Présidence de l'OPCO, et **Laurent Barthélémy**, Vice-Président, ainsi que **Valérie Sort**, Directrice générale, viennent à la rencontre des équipes d'AKTO à Mayotte du 30 mai au 1^{er} juin. Au programme : échange avec El-Yamine Zakouana, Directeur régional d'AKTO, et son équipe, installation du Conseil d'orientation paritaire, rencontres avec les prescripteurs de l'emploi sur place, dont Pôle emploi, et le Régiment du service militaire adapté (RSMA). Ils se rendront également dans le CFA historique de Mayotte afin d'y visiter les plateaux techniques et d'échanger sur les réalités du terrain. Enfin, une rencontre est prévue avec la Préfecture et la DEETS, pour évoquer la mise en place des trois projets **d'Engagement et Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) lancés au bénéfice des entreprises et des salariés des secteurs de la sécurité privée, du BTP et de l'interprofessionnel** et avec le Conseil Départemental pour partager les enjeux du territoire et signer une convention de partenariat pour le développement de l'apprentissage à Mayotte.

“Notre engagement à Mayotte est concret, volontariste et mesurable auprès des entreprises et des salariés du territoire. Les enjeux d'emploi, de qualification et d'évolution des métiers sont réels et il nous revient d'adapter localement nos leviers d'intervention pour jouer pleinement notre rôle, notamment en termes d'accompagnement au renouvellement des pyramides des âges.” indique **François Duclos** qui représente Jean HEDOU, Président d'AKTO

Nous avons tenu à cibler notre déplacement sur les échanges avec nos partenaires afin d'ajuster nos actions et amplifier la valeur ajoutée de notre offre de service en particulier vers les TPE. A titre d'exemple, notre mission de développement de l'alternance vise à s'amplifier dans les prochains mois grâce à l'action croisée de nos deux partenaires APEC et AGEFIPH à Mayotte.” ajoute Laurent Barthélémy, Vice-Président d'AKTO.

Contact presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 48 78 13 88

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.